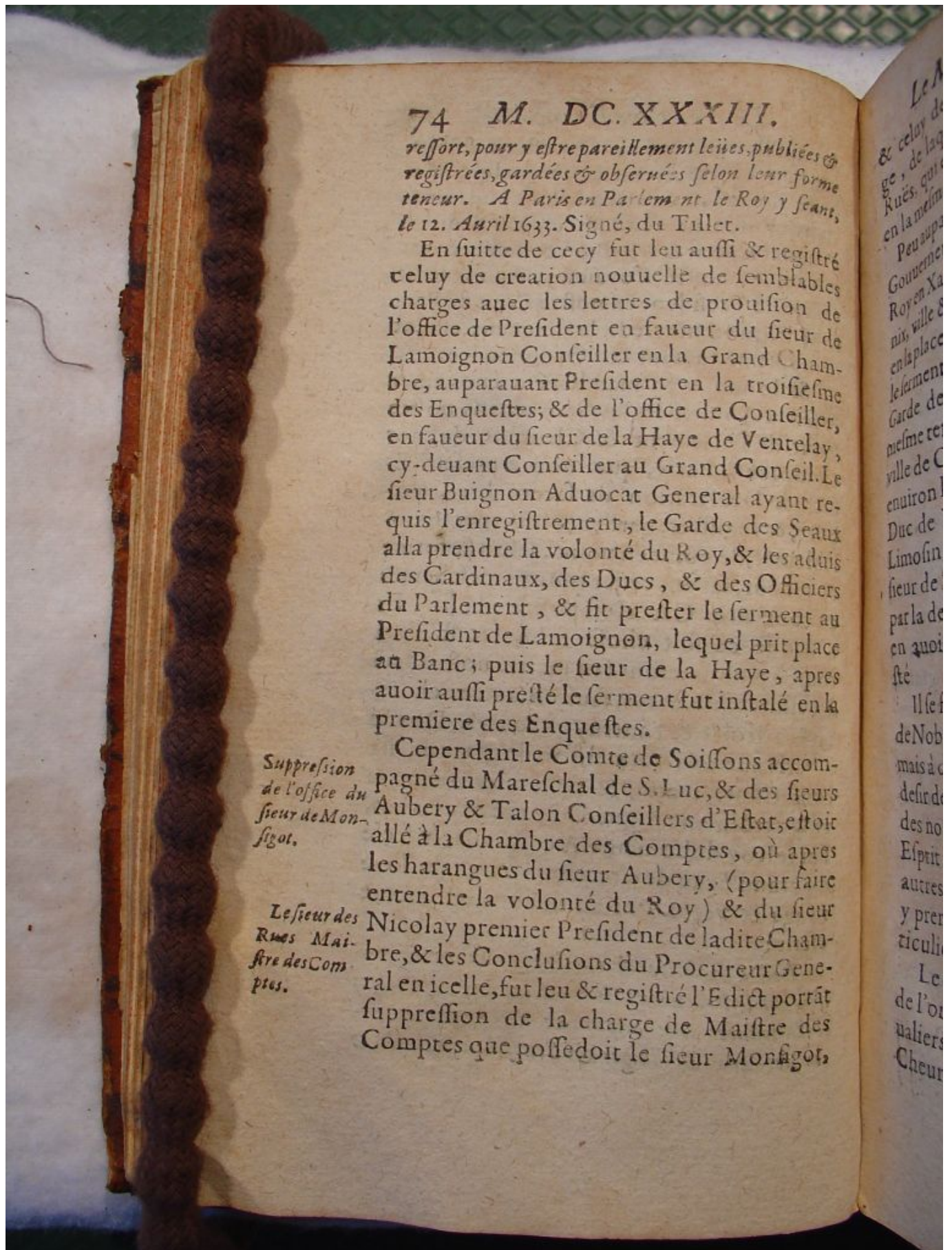


1633_0074.jpg



74 M. DC. XXXIII.

ressort, pour y estre pareillement leües. publiées & registrées, gardées & observées selon leur forme teneur. A Paris en Parlement le Roy y seant, le 12. Avril 1633. Signé, du Tillet.

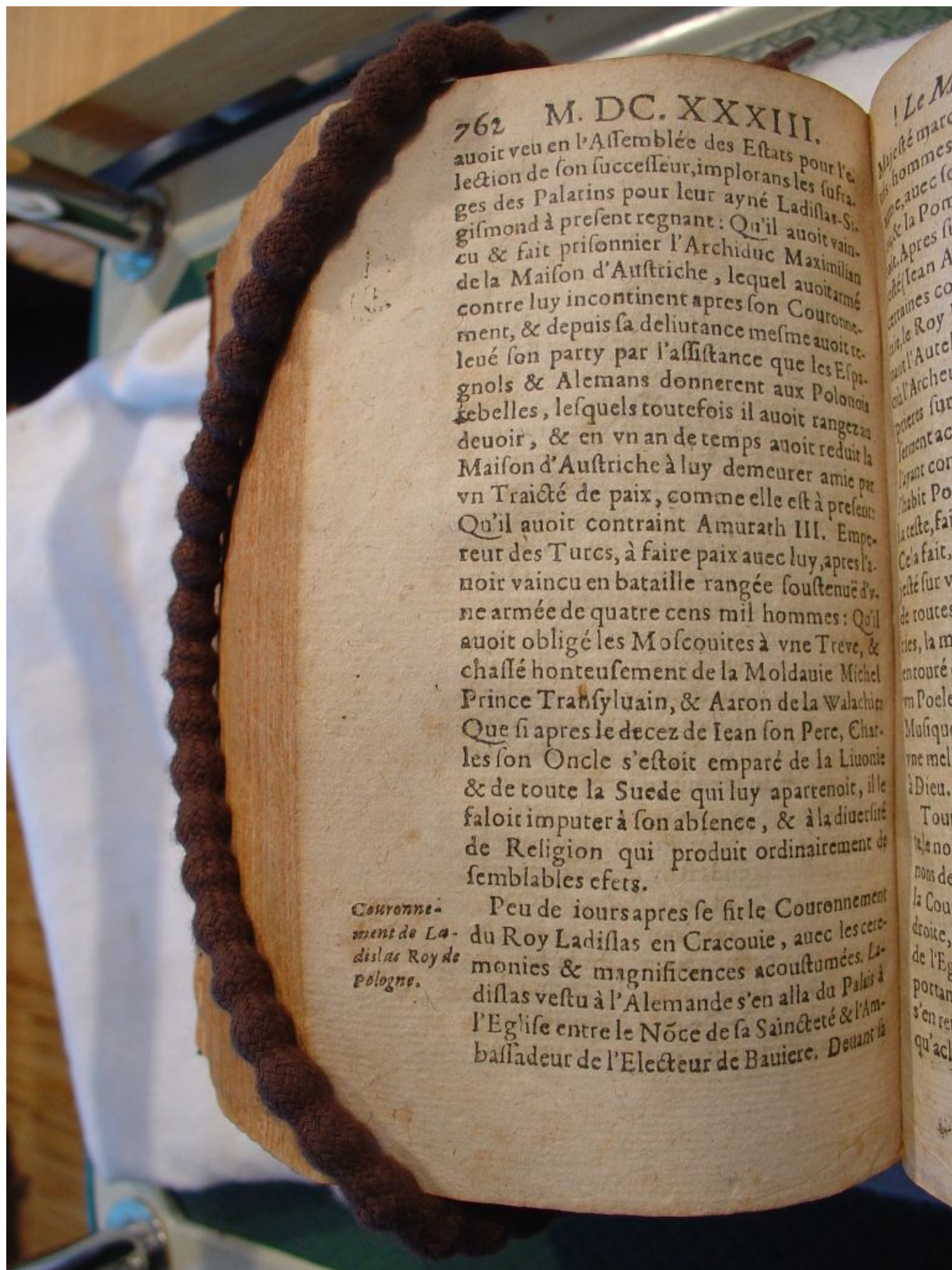
En suite de cecy fut leu aussi & enregistré celui de creation nouvelle de semblables charges avec les lettres de provision de l'office de President en faueur du sieur de Lamoignon Conseiller en la Grand Chambre, auparauant President en la troisieme des Enquestes; & de l'office de Conseiller, en faueur du sieur de la Haye de Ventelay, cy-deuant Conseiller au Grand Conseil. Le sieur Buignon Aduocat General ayant requis l'enregistrement, le Garde des Seaux alla prendre la volonté du Roy, & les aduis des Cardinaux, des Ducs, & des Officiers du Parlement, & fit prester le serment au President de Lamoignon, lequel prit place au Banc; puis le sieur de la Haye, apres auoir aussi presté le serment fut installé en la premiere des Enquestes.

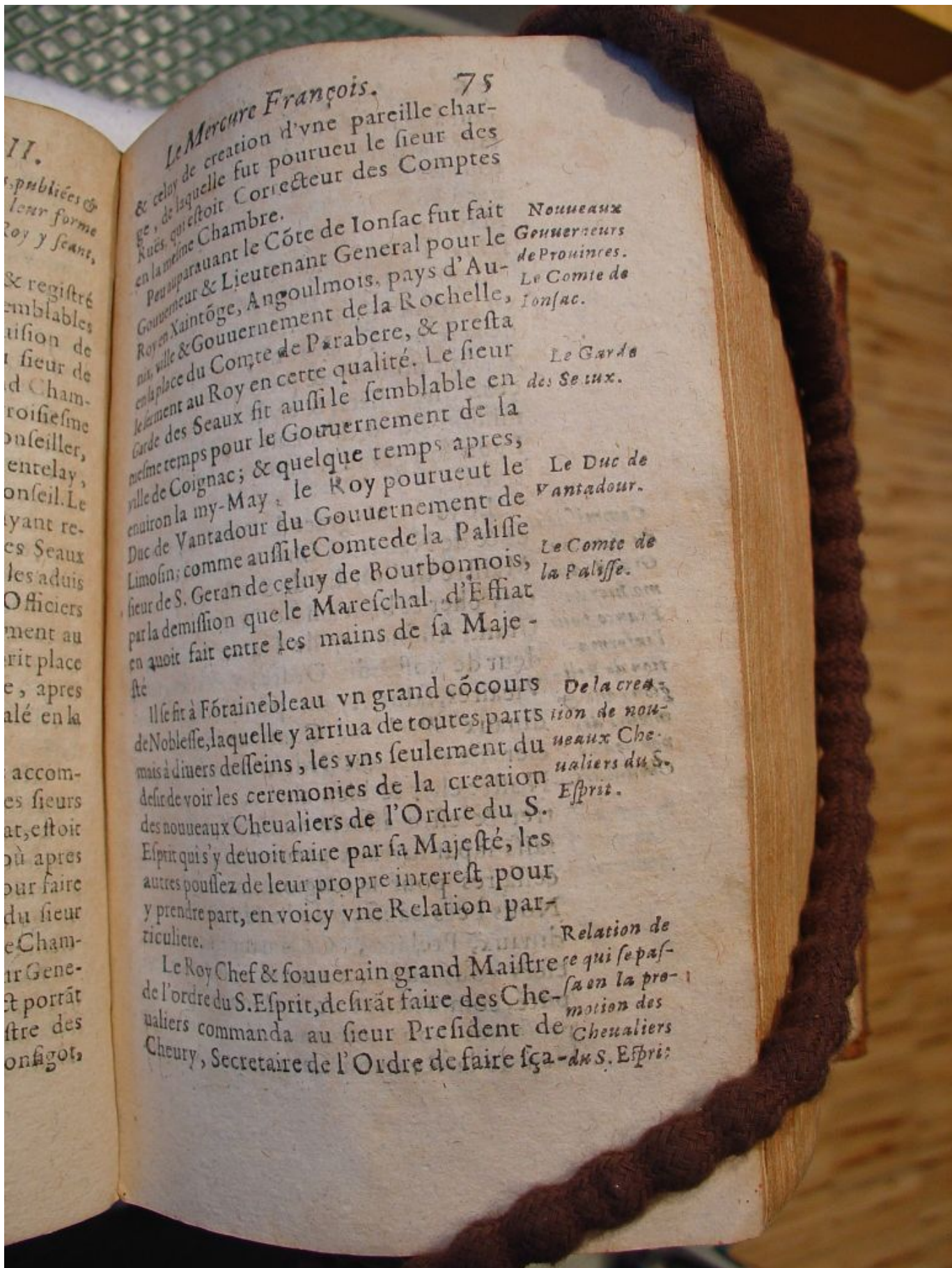
*Suppression
de l'office du
sieur de Mon-
sigot.*

*Le sieur des
Rues Mai-
stre des Com-
ptes.*

Cependant le Comte de Soissons accompagné du Mareschal de S. Luc, & des sieurs Aubery & Talon Conseillers d'Etat, estoit allé à la Chambre des Comptes, où apres les harangues du sieur Aubery, (pour faire entendre la volonté du Roy) & du sieur Nicolay premier President de ladite Chambre, & les Conclusions du Procureur General en icelle, fut leu & enregistré l'Edict portât suppression de la charge de Maistre des Comptes que possedoit le sieur Monsigot,

1633_0762.jpg





II.
publiées &
leur forme
Roy y seant,
& enregistré
semblables
vision de
sieur de
d Cham-
roisiesme
onseiller,
entelay,
onseil. Le
yant re-
es Seaux
les aduis
Officiers
ment au
rit place
e, apres
alé en la

accom-
es sieurs
at, estoit
où apres
our faire
du sieur
e Cham-
ir Gene-
t portât
stre des
on fagot,

Le Mercure François. 75
& celoy de creation d'une pareille char-
ge, de laquelle fut pourueu le sieur des
Rues, qui estoit Correcteur des Comptes
en la même Chambre.
Peu auparavant le Côte de Ionfac fut fait
Gouuerneur & Lieutenant General pour le
Roy en Xaintôge, Angoulmois, pays d'Au-
na, ville & Gouuernement de la Rochelle,
en la place du Comte de Parabere, & presta
le serment au Roy en cette qualité. Le sieur
Garde des Seaux fit aussi le semblable en
même temps pour le Gouuernement de la
ville de Coignac; & quelque temps apres,
en uiron la my-May, le Roy pourueut le
Duc de Vantadour du Gouuernement de
Limosin; comme aussi le Comte de la Palisse
sieur de S. Gerand de celuy de Bourbonnois,
par la demission que le Marechal. d'Effiat
en quoy fait entre les mains de sa Maje-
sté
Il se fit à Forainebleau vn grand cōcours
de Noblesse, laquelle y arriua de toutes parts
mais à diuers desseins, les vns seulement du
desir de voir les ceremonies de la creation
des nouveaux Cheualiers de l'Ordre du S.
Esprit qui s'y deuoit faire par sa Majesté, les
autres poussez de leur propre interest pour
y prendre part, en voicy vne Relation par-
ticuliere.
Le Roy Chef & souuerain grand Maistre
de l'ordre du S. Esprit, desirât faire des Che-
ualiers commanda au sieur President de
Cheury, Secretaire de l'Ordre de faire sça-

*Nouveaux
Gouuerneurs
de Prouinces.
Le Comte de
Ionfac.

Le Garde
des Seaux.

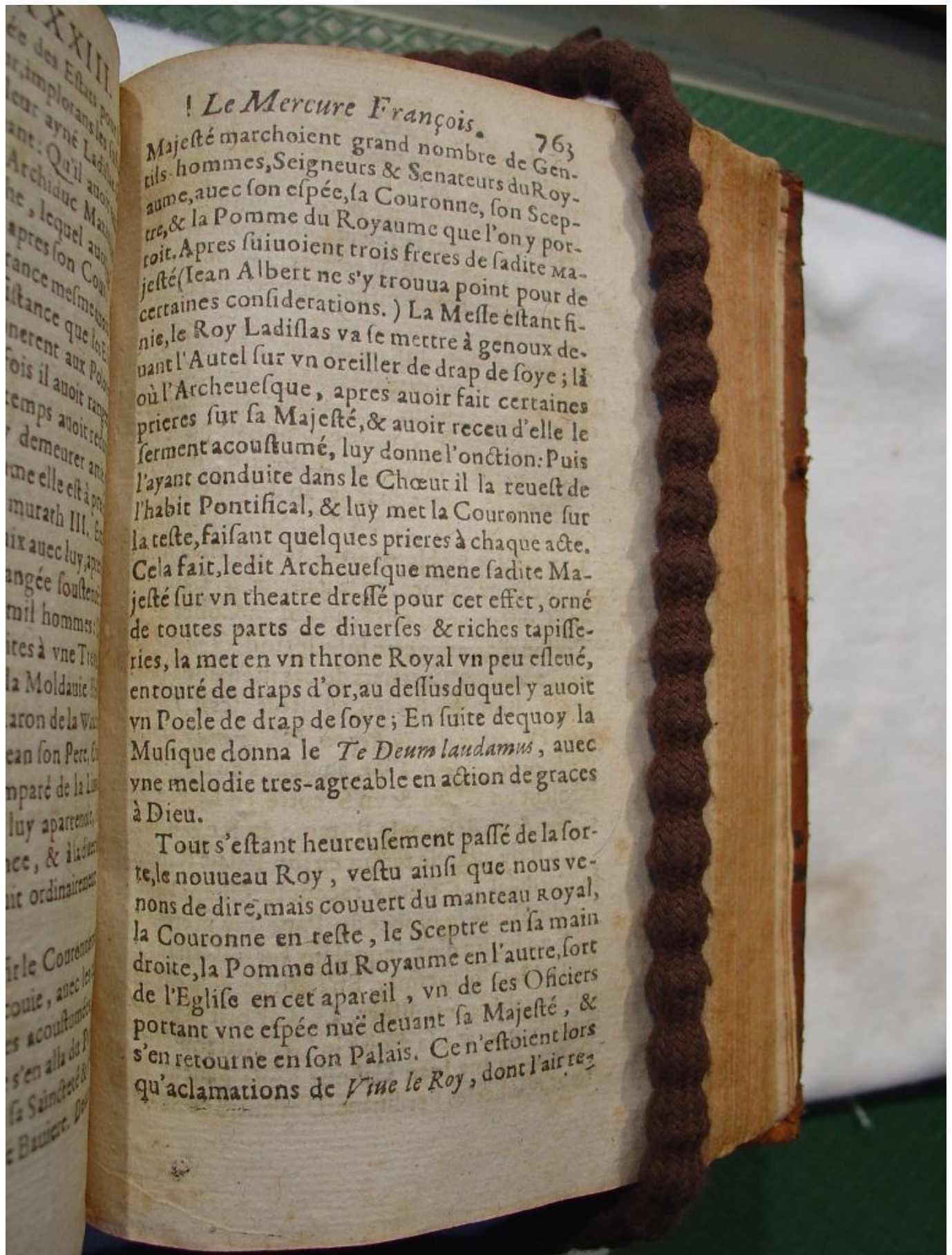
Le Duc de
Vantadour.

Le Comte de
la Palisse.

De la crea-
tion de nou-
ueaux Che-
ualiers du S.
Esprit.

Relation de
ce qui se pas-
sa en la pro-
motion des
Cheualiers
du S. Esprit.*

1633_0763.jpg



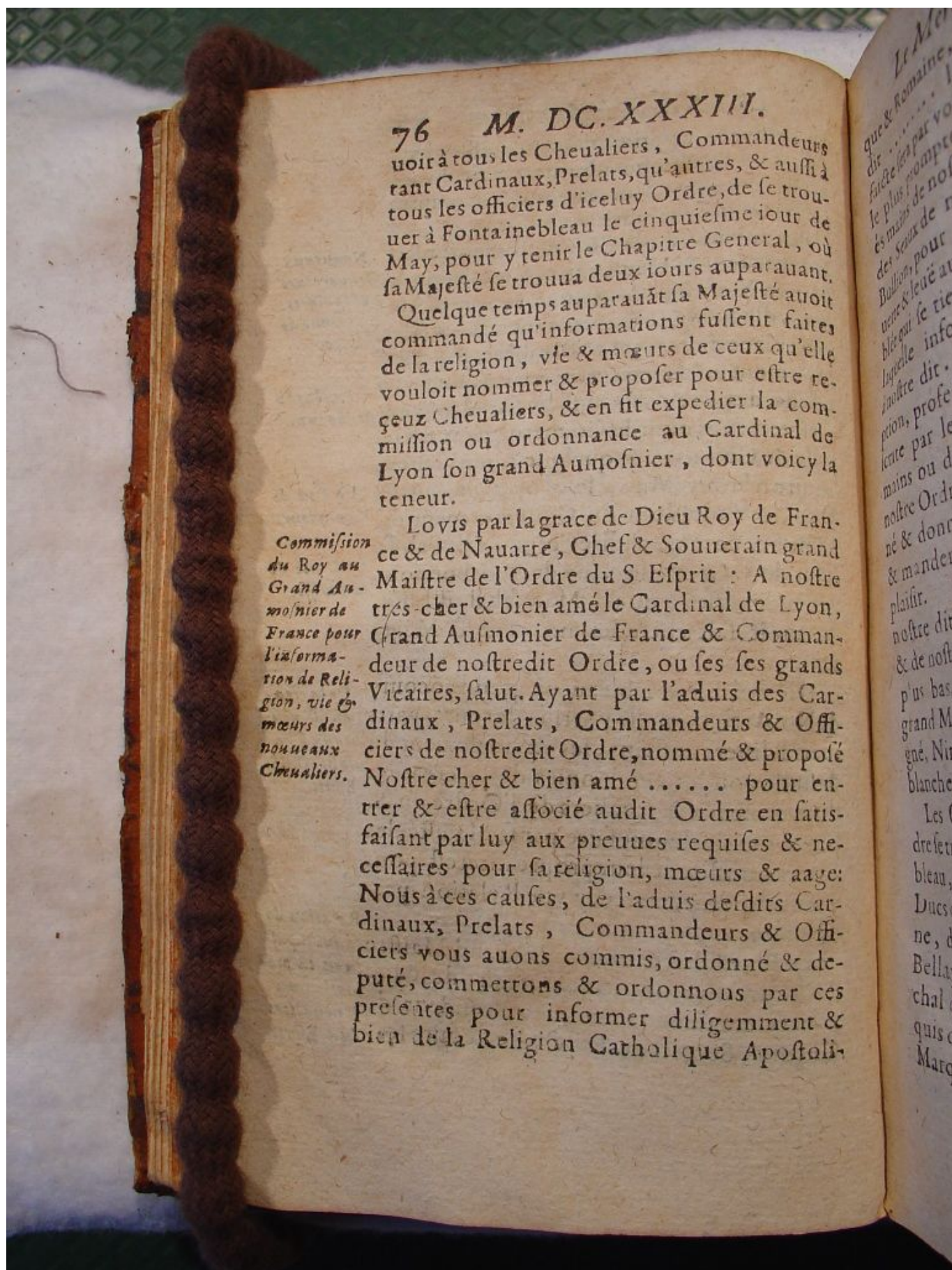
! *Le Mercure François.*

763

Majesté marchoient grand nombre de Gentils hommes, Seigneurs & Senateurs du Royaume, avec son espée, la Couronne, son Sceptre, & la Pomme du Royaume que l'on y portoit. Apres suiuoient trois freres de sadite Majesté (Jean Albert ne s'y trouua point pour de certaines considerations.) La Messe étant finie, le Roy Ladislas va se mettre à genoux devant l'Autel sur vn oreiller de drap de soye; là où l'Archeuesque, apres auoir fait certaines prieres sur sa Majesté, & auoir receu d'elle le serment acoustumé, luy donnel'onction: Puis l'ayant conduite dans le Chœur il la reuest de l'habit Pontifical, & luy met la Couronne sur la teste, faisant quelques prieres à chaque acte. Cela fait, ledit Archeuesque mene sadite Majesté sur vn theatre dressé pour cet effet, orné de toutes parts de diuerses & riches tapisseries, la met en vn throne Royal vn peu esleué, entouré de draps d'or, au dessus duquel y auoit vn Poêle de drap de soye; En suite dequoy la Musique donna le *Te Deum laudamus*, avec vne melodie tres-agreable en action de graces à Dieu.

Tout s'estant heureusement passé de la sorte, le nouveau Roy, vestu ainsi que nous venons de dire, mais couuert du manteau royal, la Couronne en teste, le Sceptre en sa main droite, la Pomme du Royaume en l'autre, sort de l'Eglise en cet apareil, vn de ses Officiers portant vne espée nuë devant sa Majesté, & s'en retourne en son Palais. Ce n'estoient lors qu'aclamations de *Vive le Roy*, dont l'air re-

1633_0076.jpg



76 M. DC. XXXIII.

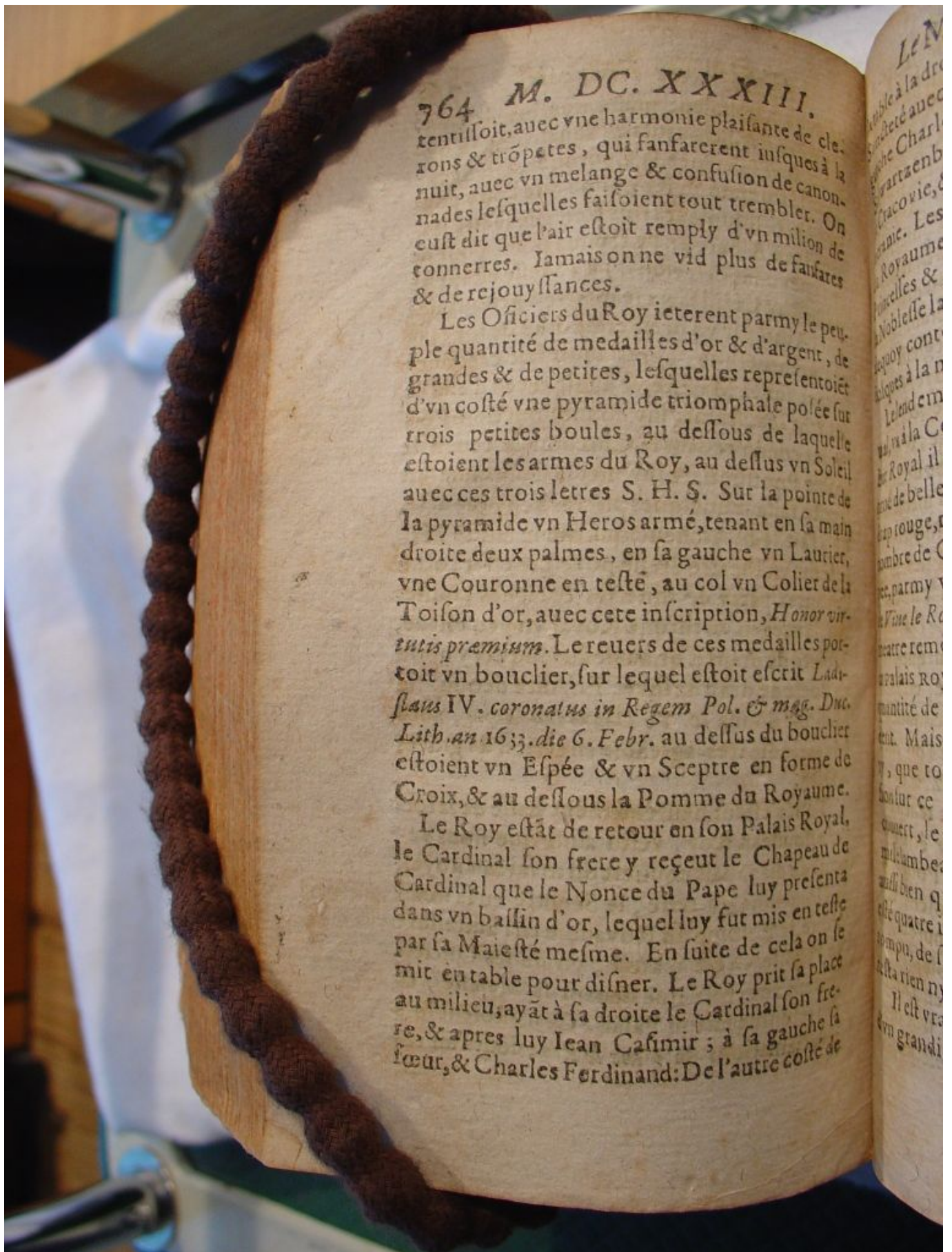
uoir à tous les Cheualiers, Commandeurs
rant Cardinaux, Prelats, qu'autres, & aussi à
tous les officiers d'iceluy Ordre, de se trou-
uer à Fontainebleau le cinquiesme iour de
May, pour y tenir le Chapitre General, où
sa Majesté se trouua deux iours auparauant.

Quelque temps auparauât la Majesté auoit
commandé qu'informations fussent faites
de la religion, vie & mœurs de ceux qu'elle
vouloit nommer & proposer pour estre re-
ceuz Cheualiers, & en fit expedier la com-
mission ou ordonnance au Cardinal de
Lyon son grand Aumosnier, dont voicy la
teneur.

*Commission
du Roy au
Grand Au-
mosnier de
France pour
l'informa-
tion de Reli-
gion, vie &
mœurs des
nouueaux
Cheualiers.*

LOUIS par la grace de Dieu Roy de Fran-
ce & de Nauarre, Chef & Souuerain grand
Maistre de l'Ordre du S Esprit : A nostre
trés-cher & bien amé le Cardinal de Lyon,
Grand Aumosnier de France & Comman-
deur de nostredit Ordre, ou ses ses grands
Vicaires, salut. Ayant par l'aduis des Car-
dinaux, Prelats, Commandeurs & Offi-
ciers de nostredit Ordre, nommé & proposé
Nostre cher & bien amé pour en-
trer & estre associé audit Ordre en satis-
faisant par luy aux preuues requises & ne-
cessaires pour la religion, mœurs & aage:
Nous à ces causes, de l'aduis desdits Car-
dinaux, Prelats, Commandeurs & Offi-
ciers vous auons commis, ordonné & de-
puté, commettons & ordonnons par ces
présentes pour informer diligemment &
bien de la Religion Catholique Apostoli-

1633_0764.jpg



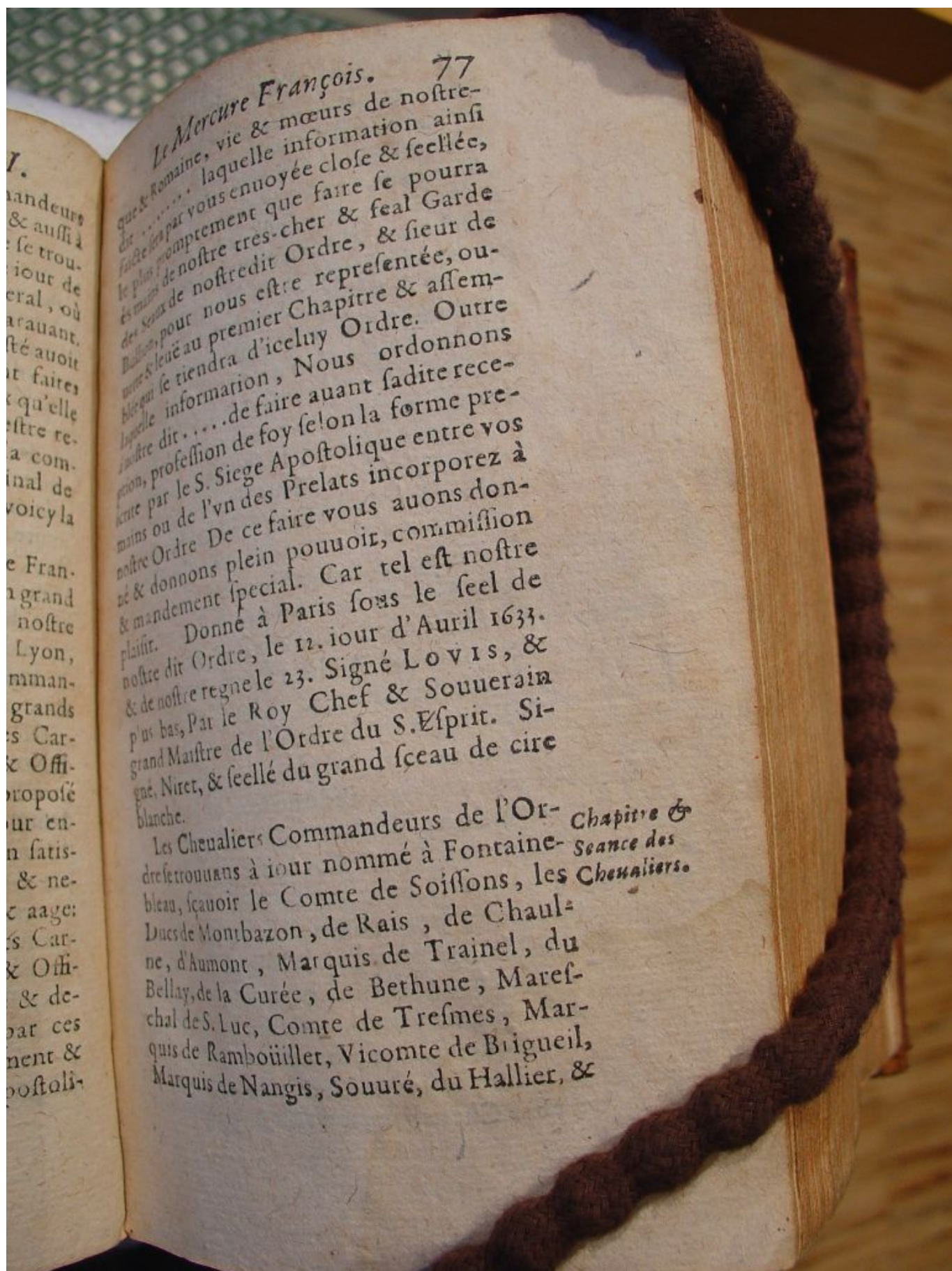
764 M. DC. XXIII.

tentilloit, avec vne harmonie plaisante de cle-
rons & trôpetes, qui fanfarcèrent iusques à la
nuit, avec vn melange & confusion de cano-
nades lesquelles faisoient tout trembler. On
eust dit que l'air estoit remply d'vn milion de
tonnerres. Jamais on ne vid plus de faufares
& de rejouyssances.

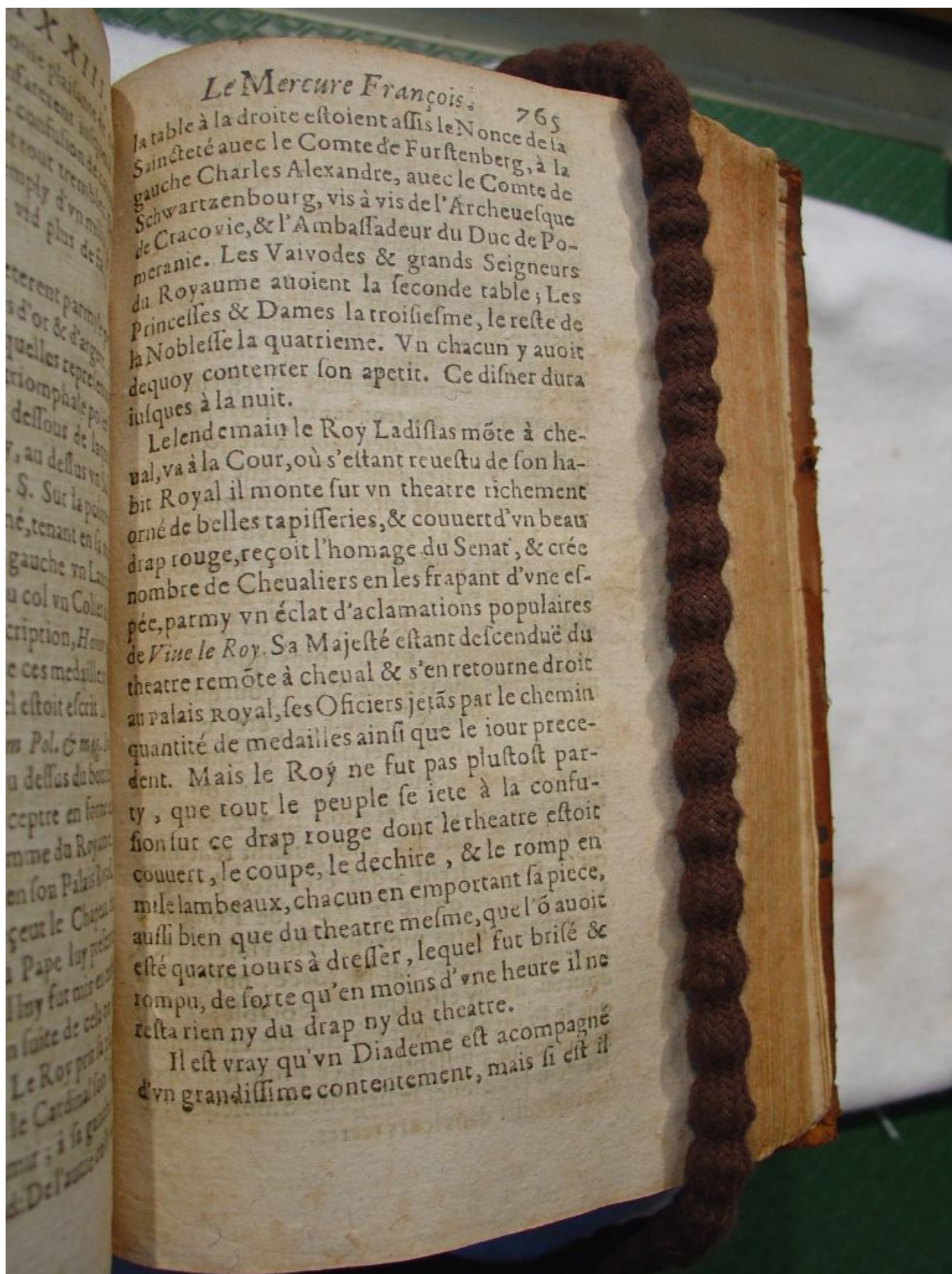
Les Officiers du Roy ieterent parmy le peu-
ple quantité de medailles d'or & d'argent, de
grandes & de petites, lesquelles representoient
d'vn costé vne pyramide triomphale posée sur
trois petites boules, au dessous de laquelle
estoit les armes du Roy, au dessus vn Soleil
avec ces trois lettres S. H. S. Sur la pointe de
la pyramide vn Heros armé, tenant en sa main
droite deux palmes, en sa gauche vn Laurier,
vne Couronne en testé, au col vn Colier de la
Toison d'or, avec cete inscription, *Honor vir-
tutis premium*. Le reuers de ces medailles por-
toit vn bouclier, sur lequel estoit escrit *Lad-
slaus IV. coronatus in Regem Pol. & mag. Duc.
Lith. an 1633. die 6. Febr.* au dessus du bouclier
estoit vn Espée & vn Sceptre en forme de
Croix, & au dessous la Pomme du Royaume.

Le Roy estat de retour en son Palais Royal,
le Cardinal son frere y reçeut le Chapeau de
Cardinal que le Nonce du Pape luy presenta
dans vn bassin d'or, lequel luy fut mis en teste
par sa Maiesté mesme. En suite de cela on se
mit en table pour disner. Le Roy prit sa place
au milieu, ayât à sa droite le Cardinal son frere,
& apres luy Iean Casimir; à sa gauche sa
sœur, & Charles Ferdinand: De l'autre costé de

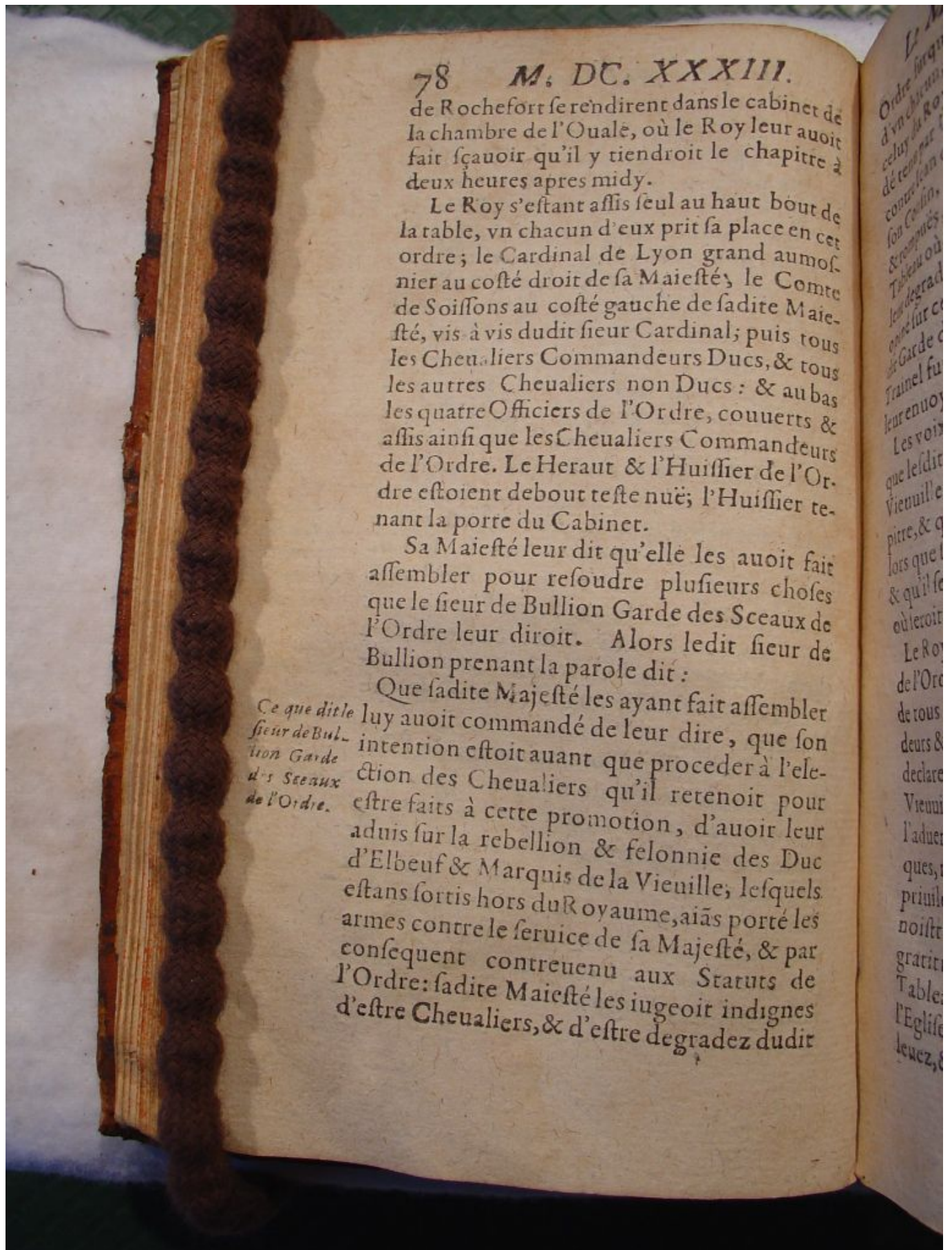
1633_0077.jpg



1633_0765.jpg



1633_0078.jpg



78 M. DC. XXXIII.

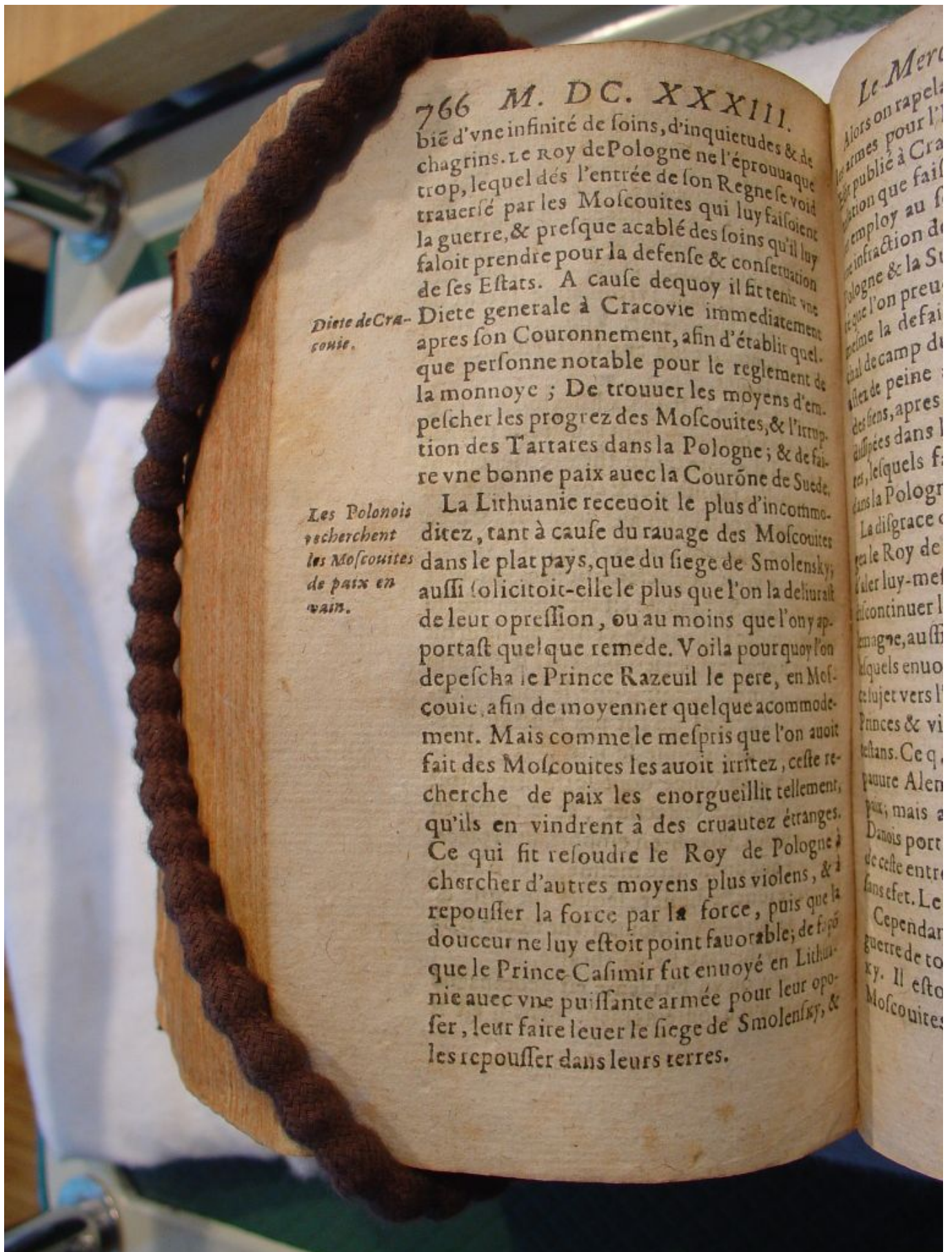
de Rochefort se rendirent dans le cabinet de la chambre de l'Ouale, où le Roy leur auoit fait sçauoir qu'il y tiendrait le chapitre à deux heures apres midy.

Le Roy s'estant assis seul au haut bout de la table, vn chacun d'eux prit sa place en cet ordre; le Cardinal de Lyon grand aumosnier au costé droit de sa Maiesté, le Comte de Soissons au costé gauche de sadite Maiesté, vis à vis dudit sieur Cardinal; puis tous les Cheualiers Commandeurs Ducs, & tous les autres Cheualiers non Ducs: & au bas les quatre Officiers de l'Ordre, couuerts & assis ainsi que les Cheualiers Commandeurs de l'Ordre. Le Heraut & l'Huissier de l'Ordre estoient debout teste nuë; l'Huissier tenant la porte du Cabinet.

Sa Maiesté leur dit qu'elle les auoit fait assembler pour resoudre plusieurs choses que le sieur de Bullion Garde des Sceaux de l'Ordre leur diroit. Alors ledit sieur de Bullion prenant la parole dit:

Ce que dit le sieur de Bullion Garde des Sceaux de l'Ordre.
Que sadite Maiesté les ayant fait assembler luy auoit commandé de leur dire, que son intention estoit auant que proceder à l'election des Cheualiers qu'il retenoit pour estre faits à cette promotion, d'auoir leur aduis sur la rebellion & felonnie des Duc d'Elbeuf & Marquis de la Vieuille, lesquels estans sortis hors du Royaume, aiãs porté les armes contre le seruice de sa Maiesté, & par consequent contreuenu aux Statuts de l'Ordre: sadite Maiesté les iugeoit indignes d'estre Cheualiers, & d'estre degradez dudit

1633_0766.jpg



766 M. DC. XXXIII.

bié d'une infinité de soins, d'inquietudes & de chagrins. Le Roy de Pologne ne l'éprouva que trop, lequel dès l'entrée de son Regne se void traversé par les Moscouites qui luy faisoient la guerre, & presque acablé des soins qu'il luy faloit prendre pour la defense & conservation de ses Estats. A cause dequoy il fit tenir vne

Diete de Cracovie.

Diete generale à Cracovie immédiatement apres son Couronnement, afin d'établir quelque personne notable pour le reglement de la monnoye ; De trouver les moyens d'empescher les progres des Moscouites, & l'irruption des Tartares dans la Pologne ; & de faire vne bonne paix avec la Courone de Suede.

Les Polonois recherchent les Moscouites de paix en vain.

La Lithuanie recevoit le plus d'incommoditez, tant à cause du ravage des Moscouites dans le plat pays, que du siege de Smolensky, aussi sollicitoit-elle le plus que l'on la delivrait de leur oppression, ou au moins que l'on y apportast quelque remede. Voila pourquoy l'on depescha le Prince Razeuil le pere, en Moscouie, afin de moyenner quelque accommodement. Mais comme le mespris que l'on avoit fait des Moscouites les avoit irritez, ceste recherche de paix les enorgueillit tellement, qu'ils en vindrent à des cruautez étranges. Ce qui fit resoudre le Roy de Pologne à chercher d'autres moyens plus violens, & à repousser la force par la force, puis que la douceur ne luy estoit point favorable; de sorte que le Prince Casimir fut envoyé en Lithuanie avec vne puissante armée pour leur opposer, leur faire lever le siege de Smolensky, & les repousser dans leurs terres.

Le Merc
Alors on rapela
les armes pour l'
est publié à Cra
tion que fait
employ au f
infraction de
Pologne & la S
que l'on preu
me la defai
de camp de
de peine
des siens, apres
difficées dans l
tes, lesquels fi
dans la Pologr
La disgrace
gea le Roy de
aler luy-mel
continuer l
magne, aussi
lesquels enuo
ce luy vers l
Princes & vi
testans. Ce q
pauvre Alen
paix; mais a
Danois port
de ceste entre
sans effet. Le
Cependant
guerre de to
xy. Il esto
Moscouites

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan